



La Ville de Rolle couvre le projet d'agrandir son port, vétuste et trop petit: 120 Rollois sont sur la liste d'attente. VANESSA CARDOSO

Jugé trop risqué, le vote sur le port a été repoussé

Craignant un refus ou un référendum, la Municipalité a retiré son préavis sur l'extension du port pour négocier avec les opposants

Yves Merz

Mardi soir, le débat très attendu du Conseil communal de Rolle sur l'extension du port n'a pas eu lieu. «Vu l'agitation qui anime les esprits, je ne veux pas prendre le risque que le projet soit enterré après un débat bâclé. Nous préférons retirer le préavis et inviter les chefs de groupe autour d'une table pour en discuter sereinement», a déclaré Joséphine Byrne-Garelli, municipale responsable du dossier.

La partie n'était effectivement pas gagnée, puisque la Commission des finances (Cofin) recommandait de refuser le préavis et qu'un groupe référendaire piloté par des conseillers communaux s'était déjà constitué. «C'est un bon projet, lancé en 1989. Ce serait dommage qu'il soit rejeté suite à un débat trop émotionnel, poursuit la municipale. Nous n'allons pas modifier le préavis, mais,

comme on nous reproche trop d'empressement, nous cherchons un accord sur un calendrier. Il faudrait idéalement voter avant la fin de la législature afin que le chantier démarre en 2016.»

«Pas le bon moment»

La question du timing est effectivement le principal argument avancé par les opposants, à commencer par la courte majorité de la Commission des finances. Remplaçant de son président, Michel Deruaz s'en explique: «C'est un bon projet, donc oui, mais ce n'est pas le bon moment, donc non. La Commune est engagée dans des travaux très coûteux qui

sont à bout touchant à la Grand-Rue et au collège du Martinet. Nous voulons être sûrs qu'il n'y aura pas de mauvaises surprises dans les comptes avant de nous lancer dans un nouvel investissement important.»

Les conseillers communaux qui ont brandi la menace d'un référendum en cas d'acceptation du préavis ne remettent pas non plus le projet en cause. «On comprend le besoin et on est conscient que le port est dans un triste état, remarque Arthur Petit, chef du groupe UDC. Mais on est d'accord avec la Commission des finances pour dire qu'il ne faut pas se précipiter.»

Secrétaire du groupe référendaire, Pierre-François Charmillot, conseiller Vert'libéral, se montre plus critique à ce sujet: «Nos moyens n'étant pas illimités, il faut donner la priorité aux projets qui concernent le plus grand nombre, comme les écoles et le logement. Et la Municipalité n'a pas étudié le plan B qui consisterait à remettre le port en état (*ndlr: L'Exécutif rollois l'a évalué à 7 millions de francs*).»

Du côté du PLR, on a clairement fait le choix de la prudence. «Le préavis est techniquement bien fait, mais il est préférable d'avoir une bonne visibilité des comptes communaux, ce qui ne saurait tarder, estime Giorgio Micello. La Municipalité a pris une sage décision et j'espère qu'on votera avant la fin de la législature.»

Président du groupe socialiste, Patrick Bréchon affiche sa solidarité avec la Municipalité: «La décision de repousser le vote est un moindre mal. Le pire aurait été d'en arriver au référendum.»

Le plus amer est sans doute le syndic, Jean-Noël Goël: «J'ai été très surpris par la Cofin car ce projet s'autofinance et nous avons donné toutes les garanties sur les comptes liés aux travaux à la Grand-Rue et au collège. Je ressens une certaine défiance, qui est difficile à vivre.»

Un projet autofinancé

● Le projet d'agrandir le port de Rolle est jugé raisonnable. Les installations sont vétustes et la demande ne cesse d'augmenter. Avec la construction d'une nouvelle digue, sa capacité passera à un total de 422 places d'amarrage, soit 140 de plus. Et son financement évalué à 10,5 millions de francs? Pour payer une part de cette dépense, l'Exécutif propose d'encaisser un droit de boucle (caution), qui

devrait rapporter 2 millions. Le reste de la somme (environ 8 millions) sera emprunté. Les amortissements et les intérêts seront couverts par les locations et les taxes. Le projet sera donc autofinancé. Mais, au moment d'emprunter, les plus prudents n'aimeraient pas dépasser le plafond d'endettement en cas de mauvaises surprises dans les comptes à la fin des travaux de la Grand-Rue et du collège.